EMOR 5776

n°317

CHAVOUA TOV

Feuillet hebdomadaire
www.torah-box.com

Dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de
Saadia Attias & sa famille

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La Paracha de Emor (qui signifie « parle ») commence avec des lois spécifiques aux Prêtres (Cohanim) et au Grand Prêtre (Cohen Gadol), ainsi que des règles concernant le service dans le Temple. Un Cohen ne doit pas se rendre impur par contact avec un défunt, excepté pour porter le deuil de ses parents les plus proches. Un Cohen ne peut pas se marier avec une femme divorcée ou une femme qui a eu des relations avec une personne qu'elle ne peut pas épouser. Par ailleurs, un Cohen qui a certains défauts physique ne peut pas effectuer le service dans le Temple.

Un veau, un agneau, ou un petit doit être laissé près de sa mère au moins 7 jours avant de pouvoir être offert en sacrifice. Par ailleurs, on ne peut sacrifier le même jour un animal et son petit.

La seconde partie de la Paracha donne le calendrier annuel des fêtes juives. Le 14 Nissan est offert l'agneau Pascal. Puis, le 15 Nissan commencent les 7 jours de la fête de Pessa'h (8 jours en dehors de la terre d'Israël). Le deuxième jour de Pessa'h est offert l'offrande du Omer (Omer = mesure de volume), première offrande faite d'orge inaugurant la nouvelle récolte. Ce même jour commence le décompte du Omer qui comprend 49 jours. Le cinquantième jour tombe la fête de Chavouot qui célèbre le don de la Torah. Le 1er Tichri tombe Roch Hachana, désigné dans la Torah comme le jour souvenir de la sonnerie (du Chofar). Le 10 Tichri est la date de Yom Kippour, jour de jeûne. Puis, le 15 Tichri commencent les 8 jours de Souccot (9 jours en dehors de la terre d'Israël).

La Paracha mentionne l'interdiction d'assassiner, de blesser son prochain ou de détruire ce qui lui appartient.

UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Tu leur diras

Vayikra (21, 1) : « Parle aux Cohanim et tu leur diras »

Le Midrach dit sur ce verset : « Cela nous enseigne que le Saint béni soit-Il a montré à Moché chaque génération avec ses juges, chaque génération avec ses chefs. »

Le Tsadik Rabbi Sim'ha Bounim de Peschis'ha pose la question : Pourquoi le Saint béni soit-Il a-t-Il montré à Moché d'abord la génération, et ensuite seulement ses Sages et ses dirigeants ?

Il répond : Si Hachem avait commencé par montrer à Moché les chefs de chaque génération et qu'il m'avait également vu parmi eux, ses cheveux se seraient dressés sur sa tête de stupéfaction, et il aurait demandé avec étonnement : Est-ce que « Bounim » l'aveugle fait aussi partie des dirigeants de la génération ? Mais comme il a commencé par voir à quoi ressemblait la génération, le fait que même Bounim puisse diriger une génération aussi pauvre ne pouvait plus l'étonner…

PARACHA : EMOR

PARIS - ILE DE FRANCE
Entrée : 21h14 • Sortie : 22h35

Villes dans le monde

Lyon	20h53 • 22h07	Nice	20h37 • 21h48	Los Angeles	19h33 • 20h35
Marseille	20h43 • 21h54	Jerusalem	18h52 • 20h15	New-York	19h53 • 21h01
Strasbourg	20h52 • 22h11	Tel-Aviv	19h04 • 20h17	Londres	20h35 • 22h02
Toulouse	21h00 • 22h11	Bruxelles	21h14 • 22h40	Casablanca	20h09 • 21h11

Prière de respecter la sainteté de ce feuillet : ne pas le jeter ni le transporter Chabbath

Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Remercier la bonne personne

Vayikra (24, 10) : « Le fils d'une femme israélite »

Un jour, un couple pratiquant qui n'avait pas d'enfant depuis de longues années est venu me trouver pour me demander de les bénir. Je l'ai fait chaleureusement, et ils allaient sortir, mais un moment avant que la porte se referme sur eux, ils ont ajouté qu'ils avaient amené avec eux un autre couple qui n'avait pas d'enfants non plus depuis des années. Le deuxième couple était différent du premier. Ils n'observaient pas la Torah et les Mitsvot et ne croyaient même pas en D.ieu, mais ils avaient accepté de venir recevoir une bénédiction parce que leurs amis les avaient convaincus que cela valait la peine d'essayer, et que même si cela ne servait à rien, cela ne leur ferait certainement pas de mal et ils n'avaient rien à y perdre. Je les ai bénis eux aussi chaleureusement en demandant qu'ils méritent rapidement d'avoir une descendance, et ils sont partis. Au bout d'un an, le premier couple est venu m'annoncer que grâce à la bonté d'Hachem, ils avaient eu un enfant. Et au bout de quelque temps, le deuxième couple est également arrivé pour m'annoncer que bientôt, avec l'aide de D.ieu, ils auraient un enfant. Quand j'ai entendu cette bonne nouvelle, j'ai demandé au mari non religieux : « Est-ce que vous avez l'habitude de mettre les Téfilines tous les jours ? » Il m'a répondu : « Je suis juif, mais je ne crois pas en D.ieu » « Si vous ne croyez pas en D.ieu, pourquoi êtes-vous venu chez moi ? » lui ai-je demandé. Il m'a répondu : « La première fois, je suis venu parce que mon ami m'avait convaincu en me disant que si je n'y gagnais rien, en tout cas je n'avais rien à y perdre. Et maintenant, je suis venu pour remercier le Rav de sa bénédiction. » « Est-ce que vous croyez que c'est à moi qu'il faut dire merci ? lui ai-je demandé. Vous devez remercier le Créateur du monde Qui tient en Sa main la clé de la vie, et Qui est Celui Qui m'a donné la possibilité de vous bénir pour que vous ayez un enfant. Maintenant, si vous voulez remercier Hachem, vous devez prendre sur vous de mettre les Téfilines tous les jours, et en accomplissant cette Mitsva vous exprimerez votre reconnaissance à D.ieu Qui vous a accordé un immense bienfait en vous donnant un enfant. » Ce juif, dont le cœur était ouvert à mes paroles, était prêt à changer. Il accepta ma requête et dit que désormais, il prenait sur lui de mettre les Téfilines tous les jours.

"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"

Rav GROSSMAN

AU "HASARD"...

Biographie : Rabbi Tsvi Hirsch Morgenstern

Le Admor Rabbi Tsvi Hirsch est né en 5612 à Kotzk en Pologne, de Rabbi David de Kotzk, qui était le fils du saint Rav le Saraph, le premier Rabbi de Kotzk, Rabbi Mena'hem Mendel Morgenstern. Dès sa jeunesse, il était connu pour sa perspicacité et son érudition dans toute la Torah. Quand il arriva à l'âge du mariage, il épousa la fille du Admor Rabbi Chelomo de Radjimin, le fils de Rabbi Ya'akov Aryé de Radjimin. Après son mariage, il resta à Radjimin, et le grand-père Ya'akov Aryé pourvoyait largement à tous ses besoins. De même, ce grand-père étudiait de longues heures avec lui les secrets de la Torah. Après la disparition de son beau-père Rabbi David de Kotzk, il commença à diriger la communauté dans la petite ville de Radjimin, mais il passa rapidement à Lomadz où il assuma la place de Admor, et dont il porta le nom toute sa vie : le Rav de Lomadz. Au bout de quelques années, il alla vivre dans la banlieue de Praga à côté de Varsovie, et de là à Varsovie, où il continua à diriger la communauté. D'innombrables personnes se pressaient pour le voir et buvaient avidement ses saintes paroles. Il était connu pour ses miracles, et beaucoup venaient le trouver pour demander à être sauvés. Rabbi Tsvi Hirsch vécut très longtemps, et quand arriva le 3 Elloul 5686, il partit pour la Yéchiva Céleste. Il est enterré au cimetière Ganscha de Varsovie. Il laissa des fils et des gendres Admorim, dont son gendre Rabbi Ne'hemia Alter, le beau-père de Rabbi de Gour le Lev Sim'ha. Que son mérite nous protège.

Torah-Box.com
Association de diffusion du Judaïsme aux Francophones dans le Monde

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Après les flammes, la richesse

Ceci s'est passé le mardi 8 Tamouz 5729, 24 juin 1969.

Un de nos amis, Rav Elchanan Geisinsky, nous avait invité à son mariage à Boston. Avec quelques-uns de mes camarades de Yechiva, nous avions décidé d'y aller et comment aurions-nous pu ne pas participer à sa joie ?

Nous nous sommes serrés dans un minibus de neuf places pour ce voyage de New York à Boston. L'ambiance fut extraordinaire, le mariage très réussi et, bien après minuit, nous avons pris la route de retour.

Alors que nous nous apprêtions à quitter l'autoroute en nous dirigeant vers la bretelle de sortie, un camion roulant à vive allure percuta l'arrière de notre véhicule. Le chauffeur avait bien essayé de nous éviter mais il roulait trop vite et n'avait pas pu freiner à temps. Son camion heurta le coin arrière de notre van, ce qui le fit voler dans les airs. Je me souviens de mon étrange réaction, attendant que notre van retombe sur terre afin que je puisse sauter par la fenêtre arrière et c'est ce que je réussis à faire.

Dès que le van avait été touché, il avait pris feu. Les portes du milieu étaient coincées et les trois passagers du milieu furent sévèrement brûlés. Un des jeunes garçons qui avait été assis devant et qui était parvenu à sortir essaya d'ouvrir leur porte mais, dès qu'il saisit la poignée, tous ses doigts furent brûlés. Au prix d'efforts surhumains, il réussit néanmoins à leur ouvrir la porte et tous se précipitèrent en-dehors du véhicule. Certains se roulèrent dans l'herbe pour éteindre le feu qui consumait leurs vêtements mais, D.ieu merci, tous étaient vivants.

Le sauveteur qui arriva sur le lieu de l'accident était stupéfait : «Cela fait vingt-cinq ans que je patrouille sur cette autoroute mais je n'ai jamais vu un van bourré avec neuf personnes prendre feu et tout le monde en sortir vivant ! Le fait que le véhicule n'ait pas explosé est proprement miraculeux !».

Cependant, certains de nos amis étaient sévèrement brûlés. Rav Meir Minkowitz téléphona au secrétariat du Rabbi à Brooklyn bien qu'il fût cinq heures du matin. Je parlai avec le secrétaire, Rav Morde'haï Eizik Hodakov et le suppliai de demander au Rabbi sa bénédiction. Il répondit que je devais d'abord m'entretenir avec des médecins pour déterminer s'il y avait un danger de mort – auquel cas, il préviendrait le Rabbi. Sinon, il ne raconterait l'accident au Rabbi qu'à son arrivée le matin à son bureau.

Les docteurs affirmèrent que nul n'était en danger de mort malgré de très graves brûlures. Nous en informâmes Rav Hodakov et avons convenu que nous le rappellerions plus tard. Dans la matinée, Rav Hodakov nous confia quelque chose de très étrange : «Depuis que je travaille au secrétariat du Rabbi, j'ai été témoin de nombre de faits étonnants mais jamais cela ! Quand j'ai raconté au Rabbi ce qui vous était arrivé, il m'a répondu de façon énigmatique : 'Je pensais à eux la nuit dernière !' ».

Cela signifie que le Rabbi avait pensé à nous déjà avant que l'accident ne se produise !

Rav Hodakov continua : «Plus tôt, hier soir, le Rabbi demanda qu'on publie cinq lettres écrites par les premiers Rabbis de 'Habad : Rabbi Chnéour Zalman, le Mitteler Rebbe et le Rabbi Tséma'h Tsédek. Ces lettres avaient été envoyées à des communautés qui avaient subi des incendies et chacune de ces lettres s'achevait avec une bénédiction et le célèbre dicton : 'Après un incendie, on devient riche !' ».

(Ce dicton yiddish s'appuie sur une notion kabbalistique, basée sur l'ordre des «tuyaux» spirituels avec lesquels D.ieu a créé les mondes. D'abord intervient Guevoura (la sévérité, la rigueur) puis Ra'hamim, la compassion ou, en d'autres termes, d'abord le feu puis la richesse).

De fait, le Rabbi expliqua à Rav Hodakov qu'il avait pensé à nous la nuit précédente quand il avait demandé que ces lettres soient imprimées : il demanda que chacun de nous en reçoive immédiatement une copie.

Le Chabbat suivant, le Rabbi parla longuement lors d'un Farbrenguen (réunion 'hassidique). La lecture de la Torah était 'Houkat-Balak dans laquelle sont décrits les «serpents brûlants» qui avaient attaqué les Juifs dans le désert et comment la guérison était intervenue. Le Rabbi avait cité l'interprétation de Rachi et avait établi un lien avec notre accident.

Quelques jours plus tard, lors du Farbrenguen de Youd Beth Tamouz – qui célèbre la délivrance du Rabbi précédent des geôles soviétiques – le Rabbi parla à nouveau du sujet du feu. Il cita les paroles du Rabbi précédent concernant son arrestation : «Si on m'avait demandé avant l'arrestation si j'acceptais cette épreuve, je ne sais pas si j'aurais accepté. Mais une fois que j'en suis sorti, je ne renoncerais pas même à une minute de cette expérience !».

Le Rabbi ajouta que la raison de cet accident se situait au-delà de notre compréhension mais, puisque c'était arrivé, nous devions nous souvenir que : «Après les flammes, on devient riche». Cela signifiait, expliqua le Rabbi, que ce feu n'apporterait que davantage de richesses. Il suggéra que nous devenions riches en étude de la Torah et ne mentionna pas du tout la richesse matérielle.

Les médecins avisèrent Rav Chalom Dov Ber Levitin, qui avait subi les brûlures les plus graves, qu'il en avait pour au moins cinq mois de remise sur pied. Or il devait se marier deux mois plus tard. Il était donc très inquiet et son père demanda au Rabbi son prompt rétablissement. Le Rabbi conseilla de ne pas retarder la date du mariage et que tout irait bien. Effectivement, il se maria deux mois plus tard.

Quant à nous autres, le Rabbi nous demanda de trinquer Le'haïm - A la vie ! – ce que nous nous sommes empressés de faire, bien entendu !

Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine

UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Cacheroute : saumon fumé sans surveillance

(Rav Yossef LORIA)

Est-il permis de prendre le saumon fumé sans surveillance rabbinique ?

Certains prétendent que la graisse de baudruche fréquemment utilisée pour le saumon fumé a été remplacé par des graisses tolérées. Néanmoins, il semble difficile de permettre l'ensemble des saumons fumés.

En effet, après avoir parlé avec des Machgui'him au Canada et dans d'autres pays, ils m'ont témoigné que dans l'usine dans laquelle le procédé de fumage est effectué, il y avait également des viandes fumées déposées sur les mêmes tables, et différents problémes de Cacheroute.

Ainsi, il sera nécessaire de consommer du saumon fumé avec un cachet de surveillance. Ceci sera d'autant plus nécessaire pour Pessa'h.

PERLE `HASSIDIQUE

"Si tous les juifs ensemble, petits et grands criaient : « Père, l'exil a trop duré, envoie-nous le Machia'h ! », il viendrait sans le moindre doute." (Rabbi Yossef Its'hak de Loubavitch)

QUIZZ PARACHA

1. Quelles obligations supplémentaires dans le domaine du deuil concernent le Cohen Gadol ?
2. En dehors des Chabbatot, combien y a t-il de jours dans l'année où la Torah interdit tout travail ?
3. Quelle quantité représente la mesure de Omer ?

3. La mesure du Omer représente 1/10ème de Epha.
2. Il y en a sept (pessa'h :1er et 7ème, chavouot :1, Roch hachana :1, kippour :1, soucoth :1er et 8ème).
Il ne doit pas suivre une procession de deuil.
Il ne doit pas se rendre impur pour sa mère ou pour son père.
1. Il ne doit pas laisser pousser ses cheveux.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org

LEAVA.fr la flamme

UniversTorah.com
Au nom de Rabbi Shlomo Aben Danan
INFOS | VIDEOS | DOSSIERS

Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU